

L'RNA JOIE

N° 323 du 5 février 2005

Ce petit journal est le vôtre.

Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant. Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.

Feuillet d'info mensuel
publié pour les Ernageois
avec l'aide de l'a.s.b.l.
Ernage Animation.

Site internet
www.ernage.be.tf
Courriel
ernage@be.tf



DANS CE NUMERO.

1. - Merci Alex.
2. - Bienvenue aux nouveaux.
3. - Permanences salle.
4. - Première Communion.
5. - Rubrique santé.
6. - P.C.D.R.
7. - Comité des 3 x 20.
8. - Concours de couyon.
9. - Jeux interquartiers.
10. - Tournoi tennis de table.
11. - Paroisse St-Barthélemy.
12. - Solidarité Asie.

Editrice responsable

José JACOBS

drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression

Roland VANHAUWAERT

Distribution

Eugène DEHOUX,

José & Jean LACROIX

Colette & Serge JORIS

Georgette & Robert NOEL

Freddy DEHOUX

Raymond DECELLE

Marie-Christine SCHÜMMER

Marie-Thérèse & Roland THOMAS



Une page a tourné : Alex, le cantonnier du village, a pris sa retraite en ce début d'année 2005.

Nous lui adressons un grand merci pour tout ce qu'il a fait pour maintenir propres les rues et le cimetière d'Ernage, ainsi que pour le témoignage de dévouement à la tâche qu'il nous a donné.



Qu'il était bon, aux petites heures des matins d'hiver, de voir qu'Alex avait déjà courageusement assuré l'épandage manuel de sel pour sécuriser les carrefours les plus dangereux du village, l'accès à la gare, aux écoles, au parvis de l'église, etc.

Qu'il était bon, également, en circulant dans le village, de voir son panneau de signalisation et sa brouette au bord d'une rue, informant l'automobiliste qu'il était au travail quelques dizaines de mètres plus loin.

Et puis, son large sourire qui répondait au petit coup de klaxon de sympathie que nous lui adressions au passage ...

Une réelle connivence s'était établie entre lui et la population ernageoise qui, par pétition, avait obtenu sa réaffectation au village :

« Les bras de l'homme et de la brouette soudés dans le même mouvement d'une silhouette posée comme une signature au bas du paysage... »

Un tapis de gravier gris – rouge pour les grands jours – égrené sur les sentiers de nos pas perdus...

Le geste du semeur éparpillant sur le verglas les semences salées de la sécurité...

Les armes tranchantes, creusantes, retournantes, égalisantes et ratissantes de tout un arsenal aux mains d'un seul soldat...

Un rappel forcé à la caserne, suivi d'un retour triomphal en campagne...

Un sourire, une écoute, une main, un coup de main... »

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée et n'oublierons pas ce qu'il a fait pour son village.

Francis et Serge.

2

BIENVENUE AUX NOUVEAUX A ERNAGE ET MEILLEURS VŒUX 2005.



ERNAGE-ACCUEIL a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux derniers nouveaux arrivés à Ernage et leur souhaite une bonne intégration dans la communauté villageoise :

Guy et Vanessa HALLARD et la petite Zoé (2ans)

Nathalie STEVENART et Caroline (16 ans)

Dominique VERLOOG et Mélissa

Xavier DEMARETS et Cécile VANDEVANDEL

Serge et Marie HAUBRUGE et Marie-Astrid (8ans)

Guy COLOT

rue Omer Piérard, 130

rue Camille Cals, 50

rue Omer Piérard, 156A

rue Camille Cals, 3

rue Eugène Delvaux, 47

rue Emile Labarre, 54

A tous les nouveaux, une excellente année 2005 !

Nous sommes à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.

ERNAGE ACCUEIL :

Colette JORIS

081/61.09.68

Raymond DECELLE

081/61.20.71

Véronique JOYE

081/60.02.41

Roland THOMAS

081/61.32.85

3

Permanences salle



DIMANCHE

13 février

20 février

27 février

06 mars

13 mars

GROUPEMENT

Tournoi tennis de table

Ernage Accueil

Comité des jumelages

L'R NA JOIE

Plaine de vacances

4

PREMIERE COMMUNION.



Le 5 juin 2005, la paroisse d'Ernage sera en fête pour la première communion de nos petits.

L'inscription de vos bambins est à faire auprès de BOUVIER Rita, avant le 15/03/2005, au 081/61.25.79 (le soir après 19 heures).



Faut-il prendre un petit déjeuner ?

La revue «Valériane» du mois de janvier se penche abondamment sur ce problème. De plus en plus de personnes ne prennent pas de petit déjeuner, souvent par faute de temps ou par faute d'appétit le matin. En ville, deux personnes sur cinq ne prennent pas de petit déjeuner, une mange très peu et, seulement, deux mangent correctement.

Selon les spécialistes interrogés, les réponses sont très variables pour définir en quoi consiste un bon petit déjeuner. Comme toujours, chacun à sa propre recette et il est difficile de trouver la meilleure.

En résumé de cet article, j'en déduis qu'il est important de prendre un petit déjeuner le matin. Généralement, celui qui n'en prend pas éprouvera vers 10-11 heures une envie très forte de sucreries pour compenser le fait que le corps se met en hypoglycémie. Ces sucreries seront des sucres rapides comme une barre chocolatée, un biscuit, une gaufre Ce qui entraîne à la longue trop de cholestérol, de l'hypertension, une surcharge pondérale, du diabète, des problèmes intestinaux, colites, constipation, ulcères à l'estomac, oesophagites.

Si les avis divergent sur la nature du repas qui peut aller du petit déjeuner à l'anglaise à un repas très frugal, il faut adapter son repas à ses besoins énergétiques. Evitons surtout les jus de fruits acides qui, pris le matin, favorisent la décalcification, les yaourts, les repas hyper sucrés, le miel, les mueslis qui perturbent la digestion, le café au lait qui fatigue le foie, les boissons glacées, les céréales crues.

On recommande de prendre son repas au moins 30 minutes après le lever. De boire une eau tempérée (20°), voire chaude, au lever pour préparer la digestion. Un repas avec des sucres lents, un pain à 85 % de céréales avec un peu de beurre ou du fromage dur ou du jambon, de la pâte d'amandes ou de noisettes. De tremper son pain dans un peu d'huile contenant des oméga trois, de manger une ou deux noix du Brésil qui apporte du sélénium. Pour les fruits, il est préférable de les consommer vers 16-17 heures. Quelques fruits secs ou oléagineux peuvent parfois suffire. (Figues, amandes, pruneaux, raisins, dattes, banane.) Si vous n'avez pas faim le matin, vérifiez si vous ne prenez pas un repas trop riche le soir. Idéalement, il doit y avoir un délai de quatre heures entre le repas du matin et le repas de midi. Si ce délai est plus court, il faut alléger son petit déjeuner. S'il est plus long, il faut le renforcer.

A vous de voir ce qui vous convient le mieux. Si vous ne pouvez rien manger au lever, essayez au moins de manger quelques fruits secs dans la matinée. C'est facile et rapide.

Gérard.



5. Services à la population.

La petite enfance

Un comité de coordination de la petite enfance fut créé en mars 1996. Il est chargé de photographier le secteur et d'organiser des activités nécessitant plusieurs partenaires.

Le secteur semble bien structuré. Le nombre de places pour le gardiennage des enfants en bas âge paraît insuffisant par rapport à la demande.

L'enfance

Le conseil communal de la jeunesse n'a, malheureusement, plus été reconduit depuis plusieurs années.

SERVICES :

- Service d'accueil et d'aide éducative (Fondation Joseph DENAMUR)
- Réseau de parents où les enfants peuvent trouver une aide immédiate (Parents secours)
- Ecole des devoirs mise sur pied par le CPAS
- Garderie encadrée dans toutes les écoles primaires
- Plusieurs associations accueillent les enfants en dehors des horaires et des périodes scolaires
- 3 bibliothèques sont ouvertes plus une ludothèque
- 4 mouvements de jeunesse (patro, scouts, et guides)
- plaines de vacances dans les infrastructures communales.

Complémentaire aux services existants, des projets ponctuels sont réalisés par la « cellule projet » de la Ville.

D'après une enquête, il ressort que plus de deux tiers des enfants pratiquent une activité sportive, plus d'un quart fréquentent les mouvements de jeunesse, un quart participent à une activité créative et un cinquième à des activités culturelles. Le système des plaines décentralisées marche bien. Les gardiennes travaillant dans les écoles demandent avant tout un statut et des moyens supplémentaires

Malgré l'importance de l'offre, un nombre important d'enfants se déplacent à l'extérieur de Gembloux pour s'occuper durant les vacances.

La jeunesse

C'est en 1999 que les clubs de jeunes ont décidé de se structurer en une fédération. Il existe actuellement 6 clubs de jeunes dans l'entité. A Ernage, c'est notamment l'absence de local qui blesse.

Depuis mai 2000, le service social de la Ville, le Centre Culturel et le CPAS prennent en charge la coordination des permanences et des animations du

projet infor-jeunes : 5 à 10 jeunes s'y rendent chaque semaine.

Si les jeunes fréquentant les clubs de jeunes ont l'air de se sentir entendu au travers de la fédération, il semble qu'un fossé sépare tout de même les jeunes et la Ville. La Cellule projet de la Ville joue le rôle d'interface entre ces deux mondes. Des projets ponctuels orientés plus particulièrement vers les moins favorisés sont réalisés par la cellule projet de la ville.

Il manque une salle suffisamment importante permettant l'organisation de soirées jeunes. Si des moyens humains étaient accordés pour le suivi, un véritable conseil consultatif de la Jeunesse pourrait voir le jour.

Enseignement

Gembloux comptabilise 10 écoles communales implantées dans les 10 villages. L'école libre d'Ernage accueille, quant à elle, tous les enfants de maternelle, tandis que l'école communale accueille tous les primaires. Il ressort d'une enquête que les enfants vont majoritairement à l'école dans leur village, suivi de Gembloux centre.

Il faut noter l'existence à Gembloux d'un centre PMS, du centre de guidance, et d'une association Mensa pour enfants surdoués.

Il est étonnant que Gembloux dispose d'une école spéciale pour le primaire (avec plus de 70 élèves), mais ne dispose pas d'une telle structure pour les adolescents.

Culture

Le Centre Culturel (asbl) coordonne environ 150 associations culturelles locales. Il a pour mission de promouvoir le développement culturel de la région de Gembloux. Ainsi, les axes de travail sont relatifs à :

- I -la création , la coordination et l'animation des initiatives culturelles
- l'éducation permanente et la formation
- la diffusion, en organisant des spectacles, des projections ...
- les services aux associations
- l'information culturelle.

Le Centre Culturel prouve son rôle important au sein de la commune. Toutefois, il manque d'outil à disposition des jeunes en terme d'espace et d'animateur, de synergie avec le foyer communal et de faible signalisation de sa localisation.

Pour le futur, le Centre Culturel développe une stratégie sur deux axes principaux :

- Conforter son rôle au centre de Gembloux
- Acquérir une meilleure reconnaissance et visibilité
- Développer ses activités dans le cœur des villages
- Chercher à les fédérer sur les aspects culturels.

Sports

La commune de Gembloux est bien desservie en matière de clubs sportifs. Gembloux-Omnisport a pour objet la gestion de l'infrastructure sportive communale actuelle et future, la promotion et le soutien des organisations sportives existantes ou à créer, en coordonnant et en harmonisant les efforts

déployés par ailleurs.

Les activités et clubs sportifs sont très nombreux dans la commune, mais il faut en particulier noter l'absence totale de club sportif à Ernage et le peu d'activité à Lonzée et Grand-Manil (moins d'un club pour 1000 habitants)

Santé

Environ 21 médecins généralistes et 11 pharmaciens exercent leur activité dans la commune. On ne trouve plus à Gembloux de Centre Médical. Un centre PMS est créé en 1967 et la Croix Rouge de Belgique a une antenne à Gembloux (prêt de matériel, service secours, activités sociales). La Croix Jaune et Blanche assure des soins à domicile, et une infirmière sociale du CPAS peut se rendre à domicile.

Le service PMS intervient dans diverses actions : séances d'information, guidance individuelle ou animation de classes sur l'hygiène alimentaire et corporelle, prévention SIDA, alcool, tabac, drogues...., dépistage des déficiences physiques ou sensorielles, information sur la vaccination

La création d'un service médical pour les plus démunis pourrait se justifier.

suite au prochain épisode.....Corinne.

7	3x20 ERNAGE	
----------	--------------------	--

Les membres du Comité de l'Association des 3x20 seront heureux de vous retrouver au prochain rendez-vous mensuel fixé au mardi 15 février, à partir de 13h30, à la salle « La Sapinière » à Gembloux.

A vous tous, ils adressent leur amical bonjour.

Raymond.

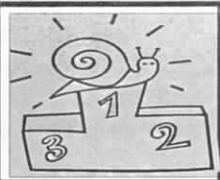
8	VENEZ JOUER AUX CARTES.	
----------	--------------------------------	--

L'ASBL COMITE DES JUMELAGES de Gembloux – Section LOUGHBOROUGH – organise son 4ème concours de couyon, le 27 février dès 14 heures, à la salle « La Concorde » à Ernage.

Les amateurs sont invités à y venir jouer aux cartes.

Le concours est doté de nombreux lots d'une valeur globale de plus de 1.000 € Qu'on se le dise.

Pour le comité, Raymond DECELLE.



La 1ère manche des jeux Interquartiers aura donc lieu le dimanche 20 février 2005 à 14h à la salle "La Concorde".

Vous aurez l'occasion de vous affronter dans des épreuves physiques et intellectuelles puisque 2 groupements vous proposeront leurs épreuves : Ernagym et Ernage .

Vous trouverez ci-après un règlement général de ces jeux qui vous donnera une idée du sérieux de l'organisation et de l'enjeu important de toutes ces rencontres entre Ernageois ; ne soyez pas trop stressés quand même! Si vous avez le courage de défendre votre quartier, nous ne serons que mille à rire de vous si vous faites des bêtises et nous avons prévu une antenne de la Croix Rouge si les affrontements étaient trop violents. Nous espérons donc que vous vous amuserez beaucoup et que le but de ces jeux sera atteint : faire se rencontrer un maximum d'Ernageois dans la bonne humeur.

Michel.

REGLEMENT DES JEUX INTER-QUARTIERS 2005

1. Ces jeux s'adressent à toute personne habitant Ernage. En cas de litige sur le domicile du concurrent, la carte d'identité fera foi.
2. Chaque équipe devra se trouver un nom de 'Totem'.
3. Chaque équipe aura une ou plusieurs personnes de contact qui sera(ont) le lien entre l'équipe et ERNAGE ANIMATION.
4. Les concurrents seront sélectionnés suivant des critères déterminés par le groupement organisateur du jeu.
5. Sont exclus des jeux, les membres du groupement organisateur qui ont imaginé les jeux et les organisent.
6. La mise en place de chaque jeu et son rangement ultérieur sont effectués par le groupement organisateur, lequel gère le bar ce jour-là, avec l'appui de l'ASBL si nécessaire. Les bénéfices du bar vont à l'ASBL qui récompensera le quartier gagnant des jeux par une somme devant servir à l'amélioration de ce quartier sous la forme qu'il choisira lui-même (banc, bac à fleurs, etc)
7. Les jeux seront organisés de février à août par l'intermédiaire des groupements d'Ernage Animation. Chaque personne de contact veillera à ce que le nombre de personnes déterminé par le règlement du jeu soit présent au jour et à l'heure.

Chaque jeu sera coté par un jury déterminé par l'organisateur ; les points seront attribués comme suit :

1er : 20 pts

2ème : 15 pts

3ème : 12 pts

4ème : 10 pts

5ème : 9 pts

6ème : 8 pts

Possibilité d'un bonus : une tranche de 10 supporters ernageois présents à l'activité rapportera à son équipe 1 point de bonus (! 5 pts maximum) .

8. Chaque mois, un classement provisoire paraîtra dans **L'R NA JOIE**.

9. En cas de litige, un jury composé de 6 personnes représentant chaque quartier, présidé par le Président de l'ASBL, sera seul apte à trancher et sa décision sera irrévocable.

Jeux proposés par Ernage.

L'idée générale est de tester les Ernageois de tous âges sur leur connaissance d'Ernage.

Ils devront nous prouver leurs connaissances à travers un questionnaire sur l'histoire du village et un test sur leur mémoire visuelle.

1ère partie : Histoire :

- chaque équipe fournira 2 participants, 1 de 20 à 30 ans
1 de plus de 60 ans
 - 20 questions seront réparties en 4 tranches de 5 (3 min. de réflexion par tranche)
 - Chaque équipe recevra un questionnaire écrit et disposera de documents qu'elle pourra consulter pour répondre ; entre chaque tranche, les questions et les réponses seront projetées sur écran pour le public. Les documents qui vous seront proposés sont :
 - la brochure de l'ASBL Ernage Animation « La vie à Ernage » que chacun a reçu il y a peu de temps.
 - le fascicule qui fut distribué lors de l'exposition « Ernage à travers le siècle » en 2002
 - le chapitre « Documents » du site de **L'R NA JOIE** : www.ernage.be.tf.
- Vous pouvez déjà consulter ces documents, si vous les avez, pour vous familiariser aux textes et pouvoir ainsi répondre plus facilement aux questions. Si vous ne les avez pas, nous vous les fournirons bien-entendu ce jour-là.
- Chaque bonne réponse vaudra 2 points.

2ème partie : La vue :

- chaque équipe fournira 2 participants, 1 de moins de 20 ans
1 entre 30 et 60 ans
 - ils devront reconnaître - 20 endroits d'Ernage
 - 10 personnes connues dans l'histoire d'Ernage
 - 10 événements de notre histoire villageoise.
- Toutes ces images leur seront projetées sur écran .
- Chaque bonne réponse vaudra un point.
 - Un classement sera établi après ces 2 premières épreuves ;
- Les 4 sens restants (l'odorat, le goût, le toucher et l'ouïe) seront testés lors d'une autre manche des jeux interquartiers.

Françoise, Omer et Michel.

Jeux proposés par Ernagym.

Comme vous le savez, les jeux interquartiers commencent le 20/02/2005. Chaque groupement vous présentera, à tour de rôle, une ou plusieurs épreuves plus sympas les unes que les autres. Venez nombreux, plus on est de fous plus on gagne de points, même si on est que supporter !!!
Voici l'épreuve d'Ernagym pour le 20/02 (c'est un dimanche) à 14 heures dans la salle «la Concorde».

La 1ère épreuve concerne les enfants de moins de 12 ans : le circuit d'adresse :c'est un parcours d'obstacle à faire avec une cuiller en bouche dans laquelle sera placée une petite balle.

Chaque équipe (1 équipe par quartier) sera composée de 5 enfants. Le jeu consiste en une course relais chronométrée , avec une pénalité chaque fois que la balle tombe.

Et petit détail important : l'équipe qui aura le plus de supporters gagnera des points-bonus!!

La 2è épreuve, qui se déroulera juste après, concerne uniquement les femmes:
le jeu de la corde : 2 équipes s'affrontent en tirant sur une grosse corde , la première équipe qui attire l'autre dans son territoire a gagné. On procèdera par élimination pour désigner l'équipe gagnante .

Il faudra 6 personnes par équipe et là encore , plus il y a de supporters par quartier au plus cela vous rapportera de points .

Rendez-vous au 20 février, nombreux et en pleine forme !!!!!

Marie-Hélène Forster 081/615846.



Rappel pour les pongistes et les autres :

l'ASBL Ernage Animation organise son 16^{ème} tournoi de tennis de table pour affiliés et non-affiliés les 11 et 13 février à la salle "La Concorde".

Renseignements et inscriptions jusqu'au 10 février
chez M. Dufrasne : 081/610612 ou
laqaillarde@brutele.be



HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES MODIFICATION

Depuis quelques semaines, Monsieur l'Abbé Jean-Luc DEPAIVE, prêtre administrateur de notre paroisse, a été désigné pour prendre également en charge les paroisses de Grand-Leez et de Sauvenière où il doit, en alternance, y célébrer la messe le samedi soir et le dimanche matin.

Pour des raisons d'organisation, la messe dominicale à Ernage sera, dès lors, reportée à 11h au lieu de 10h45. Merci de votre compréhension.

FEVRIER 2005

Dimanche 6 février (5^{ème} dimanche du Temps ordinaire) à 11h.

« Ombre et Lumière »

Guy DELESCAILLE, René DESTAIN, Marie GOOSSENS et Renée GOOSSENS – Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Gérard STOQUART – Carlos HOCK – Léona MABILLE – Madeleine MATHY – Joffre LACROIX, Jean BRICHART, Véronique DEPIREUX, Albert LACROIX, Catherine HUMBLET et Jean BRICHART

Dimanche 13 février (1^{er} dimanche de Carême) à 11h.

« Compter sur Dieu »

Théophile LABARRE et Césarie ROBERT – Bernard LARDINOIS – En l'honneur de Notre Dame des Affligés – Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE-PIREAU – Défunts des familles DEPIERREUX-THONON-RAYMAKERS-DESMET – Défunts de la famille LABAR-MARCHAL.

Dimanche 20 février (2^{ème} dimanche de Carême) à 11h.

« Témoins de la Gloire »

Christiane DONAY et Marguerite LABAR – Eugénie LENDARO et les défunts de la famille BUTTOLO-MIRGUET – Marie-Louise LEONARD et Max CHAMPAGNE – Francine LETELLIER, Albert DENIS et Elodie NOLET – Pour les malades de la paroisse – Défunts de la famille BRABANT-HERMAND.

Dimanche 27 février (3^{ème} dimanche de Carême) à 11h.

« Le don de Dieu »

Albert HALLEUX, ancien curé de la paroisse – Jacqueline HAUWEN – Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE – Germaine LEGROS – Léona MABILLE – Georges PASSELECQ – Albert SWINNEN – Hervé VANDEPUTTE.

MARS 2005

Dimanche 6 mars (4^{ème} dimanche de Carême) à 11h.

« Voir Dieu ou rester dans les ténèbres »

Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL – Christian BRISACK – Joseph

DETIENNE – Vital DEWECHE et Louise LEBRUN - Willy MATHY – Défunts de la famille ARNOULD-VENANT – Défunts de la famille HOCK-BOUVEROUX.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.
Pour rappel, il y a toujours une animation pour les enfants à la messe de 11h. et une garderie pour les tout petits. Elles ont lieu au presbytère, dans le local attenant au garage.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur l'Abbé Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Tél./Fax : 081/60.15.65.

Les coordonnées de Monsieur l'Abbé FERARD, Doyen de Gembloux, sont : rue du Presbytère 12 à 5032 CORROY-LE-CHÂTEAU. Tél. : 081/63.32.35 – Fax : 081/63.47.47.

Eugène DEHOUX.



Merci à tous ceux qui nous ont ouvert leur porte et leur coeur.

Merci à la boulangerie Defresnes.

Merci à Guy, Valérie, Andréa, Steven, Ophélie, Valentine et Manon

Jennifer.

Gembloux /82578.0

TEL: 081627350

QUITTANCE

33 20

UT255

24.01.2005

par Alain Ippersiel

u41548

REF: 255200501240000136

Virement

au nom de VINCENT JENNIFER

sur le compte 000-0000012-12

de TSUNAMI 12-12

d'un montant de 302,63 EUR

<<<<<< TSUNAMI 12-12

<<<<< 302,63 EUR

votre communication :

1-62 FX (ERNAGE)

VINCENT

signature(s)

Fortis Banque sa

250019336835

Montagne du Parc 3 B - 1000 Bruxelles

RPM 0403.199.702 TVA BE403.199.702

033302019